

Adresse de la société populaire de Montchalier-Laval, ci-devant Saint-Germain-Laval (Loire), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Montchalier-Laval, ci-devant Saint-Germain-Laval (Loire), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 109;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17537\\_t1\\_0109\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17537_t1_0109_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

**Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi à la commission des poudres (68).**

L'agent national du district de l'Aigle, département de l'Orne, annonce à la Convention que les républicains de ce district ont déjà fourni 3 064 livres 4 onces du plus beau salpêtre et qu'ils ne cessent de travailler pour procurer à la République une plus grande quantité de ce premier minéral (69).

**29****Les pilotes de la commune de Quillebeuf [Eure] réclament ce qui leur est dû pour la conduite des navires de la République.**

Renvoyé à la commission de marine et des colonies (70).

**30**

**La société populaire de Bourdeilles [Dordogne] approuve le châtimeut des coupables ; elle n'approuvera jamais les assassinats, et se réjouit de la guérison de Tallien.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (71).**

[*La société populaire de Bourdeilles à la Convention nationale, le 6 vendémiaire an III*] (72)

Liberté, Egalité ou la Mort

Législateurs,

La société populaire de Bourdeilles approuvera toujours le châtimeut des coupables, mais jamais elle n'approuvera les assassinats : elle se réjouit du bon train de la playe de Tallien.

Vive la République. Vive la Convention nationale.

*Les membres du bureau de correspondance,*  
DURAND, *président,*  
GARNAUD aîné, *secrétaire*  
*et quatre autres signatures.*

**31**

**L'agent national du district de Cusset [Allier], annonce que ce district fournit 1 500 livres de salpêtre par décade ; que la**

(68) P.-V., XLVII, 132. *J. Fr.*, n° 748.

(69) *Bull.*, 25 vend. (suppl.) ; *C. Eg.*, n° 791 ; *Moniteur*, XXII, 225 (indique 5 364 livres).

(70) P.-V., XLVII, 132.

(71) P.-V., XLVII, 132.

(72) C 322, pl. 1353, p. 39.

**vente des biens nationaux se continue avec succès.**

**Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances et la commission des poudres (73).**

L'agent national du district de Cusset, département de l'Allier, annonce à la Convention que ce district fournit actuellement quinze cent livres de salpêtre par décade ; que le produit de cette fabrication, pendant la deuxième année républicaine, a été de 13 600 livres, et qu'il sera de 40 000 livres dans le cours de la troisième (74).

**32**

**La société populaire de Montchaliier-Laval [ci-devant Saint-Germain-Laval, Loire], exprime sa reconnaissance et applaudit aux supplices du conspirateur Robespierre et ses complices.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (75).**

[*La société populaire de Montchaliier-Laval à la Convention nationale, le 12 fructidor an II*] (76)

C'est à vous sages Législateurs, intrépides montagnards que la République doit son salut : une conspiration républicide avoit osé s'ourdir, des hommes dominateurs et pervers que le peuple bon et confiant s'étoient choisis pour maintenir son indépendance, avoient égusés les poignards et désigné les coups, le sang alloit couler, l'auguste montagne alloit être fulminée, l'heure étoit indiquée, la vertu sur le point de devenir la victime du crime, mais votre surveillance secondée par le génie de la liberté a déjoué cette horrible conjuration méditée dans les ténèbres. L'abus que les traîtres ont fait du caractère national a mis la liberté en danger, mais les Catilina modernes ont expié leurs attentats et ils n'ont retiré de leur conduite perfide que la peine due à leur crime.

Oui vous l'avés sauvée cette patrie toutes les fois qu'elle a été en danger, elle ne peut périr en vos mains. Restés donc à votre poste et comptés sur nous, soyés sur que nous nous montrerons toujours dignes de vous et de la cause que nous déffendons, nos biens, notre vie seront sacrifiés avant qu'il soit porté la moindre atteinte à nos droits et à l'auguste représentation nationale.

MATHE, *président,*  
BOURIN, *vice-président,* ROUDY, *secrétaire*  
*et une trentaine de signatures.*

(73) P.-V., XLVII, 132. *Bull.*, 4 brum. ; *J. Fr.*, n° 748.

(74) *Bull.*, 25 vend. (suppl.) ; *Moniteur*, XXII, 225.

(75) P.-V., XLVII, 132.

(76) C 322, pl. 1351, p. 36.